







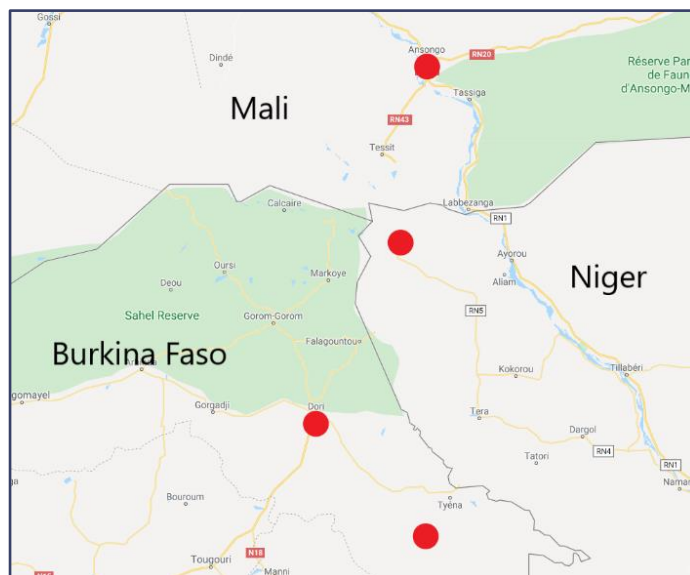


PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT D'URGENCE (PDU)

Projet « Trois Frontières » au Mali, Burkina Faso et Niger

	BAILLEUR(S) Agence Française de Développement (AFD) ; Centre de crise et de soutien (CDCS)
	PAYS PARTENAIRE(S) Mali, Burkina Faso, Niger
	CODE CZZ2322
	MONTANT 55.500.000 € (AFD : 55 M€ ; CDCS : 0,5 M€)
	DUREE 16.05.2019 - 04.12.2024
	ETAPES Mise en œuvre
	PILIER PDU II) Résilience à l'insécurité alimentaire III) Prévention de conflits
	PARTENAIRES <ul style="list-style-type: none"> • Consortium d'ONGs (IRAM, GRET, AVSF, CIEDEL) • <u>Burkina Faso</u> : Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale (MATDC) • <u>Mali</u> : l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT) • <u>Niger</u> : Haut Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP)



Au Mali : la zone frontalière des régions de Mopti, Tombouctou et Gao

Au Burkina : les régions du Nord et du Sahel

Au Niger : la zone frontalière avec le Burkina Faso de la région de Tillabéri

DESCRIPTION

Le Programme « Trois frontières » a pour finalité de contribuer aux efforts des Etats du Burkina Faso, du Mali et du Niger pour la stabilisation, le développement et la paix des territoires transfrontaliers.

Les objectifs globaux du programme Trois Frontières sont de :

- Satisfaire les besoins les plus urgents exprimés par les communautés,
- Soutenir le redémarrage de l'activité économique,
- Favoriser le retour de la légitimité de l'action publique et le renforcement de l'Etat de droit dans la zone frontalière.

L'objectif spécifique du projet est d'appuyer le développement socio-économique et de renforcer la cohésion sociale dans les territoires transfrontaliers. Cet objectif est décliné en deux grands axes :

- 1) « **Développement** » : accès aux services sociaux de base, développement des activités agro-pastorales, développement des infrastructures à impact économique local, renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage locale.
- 2) « **Gouvernance** » : dialogue entre les autorités publiques et les communautés, action de promotion de la paix et de renforcement de la confiance entre les communautés.

Le budget total du programme pour les trois pays est de 54 000 000 € sur subvention pour une durée de quatre ans. La première tranche de **34 500 000 € octroyée par l'AFD en 2019 fait partie du PDU**, y compris 0,5 million euros en 2019 du Centre de Crise et de Soutien du Ministère Français de l'Europe et des Affaires étrangères (CDCS).

Secteur Alliance Sahel



Développement rural,
agriculture et sécurité
alimentaire

Secteur DAC



Développement rural

AVANCEMENT DU PROJET

La phase d'amorçage du programme a été engagée en novembre 2018 pour une durée de 9 mois. Elle a permis de mettre en œuvre des actions prioritaires :

Mali

- Mise en place de 10 magasins d'aliment-bétail au profit des Organisations d'élevage ; mise en place d'un crédit rotatif pour 7 pêcheurs de Badi Koyra ; la création de 6 banques de semences pour les cultures pluviales et l'amélioration des conditions de stockage par la dotation de palettes, claies et sacs ; la dotation, sous la forme d'un crédit rotatif, de 25 petits ruminants pour chacune des 6 organisations féminines ;
- Réalisation d'un parc de vaccination, et la construction de hangars pour le marché à bétail dans le cercle de Gao ;
- Réhabilitation de 4 puits, marchés à bétail et aires d'abattage dans la commune de Gourma-Rharous ;
- Réhabilitation de forage, installation de kit solaire, et équipements d'une unité de transformation de fonio à Koro ;
- Réhabilitation de forages, installation de kit solaire et construction d'une aire d'abattage dans le cercle de Bankass ;
- Réalisation d'un parc de vaccination et équipements de l'unité de transformation du lait dans la commune de Douentza.

Burkina Faso

- Le renforcement des Plateformes d'Innovation Lait précédemment mises en place par l'APESS [organisation d'éleveurs] dans les régions du Nord (Ouahigouya) et du Sahel (Djibo) et la mise en place d'une nouvelle plateforme à Dori.
- La mise en place d'un stock de 150 tonnes d'aliment bétail, renforçant les boutiques existantes des PIL de Djibo et Ouahigouya et créant un dispositif similaire au niveau de la PIL de Dori.
- L'amélioration des conditions d'accès au crédit à travers la mise en place de 17 Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) constituées par 480 femmes et 30 hommes ;
- Le renforcement des capacités des femmes à travers la mise en place des « espaces femmes » (EF) nationaux dans les 3 pays.

Niger

- La mise en place d'une ligne de crédit auprès d'une Institution de Micro-Finance qui a permis l'acquisition de kits de 3 animaux par 450 femmes ;
- L'appui à 7 sites maraichers dans 6 communes (amélioration des conditions de production par, selon les cas, la réalisation de forages, de curage de puits, de clôtures et de systèmes de pompage) ;
- La construction de 3 Banques d'aliments bétail et une Banque d'Intrants, et la dotation en stocks d'intrants ou d'aliments du bétail pour créer ou augmenter les capacités des boutiques, ainsi que la formation des comités de gestion ;
- La réhabilitation de 33 ha de terres agricoles, en remplacement des actions de création de bandes pares-feux (annulées à cause du retard pris dans les transferts de fonds) ;
- Un voyage d'étude entre les acteurs des filières et les communes qui permis des échanges entre autorités locales (élus, Secrétaires Généraux) et citoyens producteurs, faisant tomber certains préjugés.

Qu'est-ce que le Programme de Développement d'Urgence ?

En 2018, les chefs d'Etat du G5 Sahel ont sollicité le Secrétariat Permanent du G5 Sahel (SPG5 Sahel) pour lancer, en urgence, des projets à impact rapide. Ainsi, ont-ils lancé le Programme de Développement d'Urgence (PDU) dans des zones fragiles frontalières identifiées par le G5.

Pour donner suite à la demande de financement du PDU des états du G5 Sahel, les membres de l'Alliance Sahel ont mobilisé une réponse d'environ 226 millions d'euro dédiés à 21 projets et programme en totale.

Ces actions répondent aux 3 critères suivants :

- I. Localisation dans les zones sensibles transfrontalières identifiées par le G5
- II. Répondre à des thématiques sectorielles précises
- III. Réalisations effectives dès la fin de l'année 2018/ début de l'année 2019